



Une leçon donnée aux hommes par les vaches...

Il y a seulement quelques dizaines d'années, en Limousin, et ailleurs, les vaches, avant de donner leur viande à manger aux hommes, traînaient des charettes dans nos campagnes.

Aujourd'hui, on a inventé les tracteurs qui ont remplacé les vaches et les vaches passent leurs journées dans les prés à se promener, à brouter, à faire la sieste...

Elles savent profiter du progrès qui a été apporté par la généralisation des tracteurs et des camions pour transporter plus vite et plus loin les marchandises...

Les hommes, jusqu'à ce jour, n'ont pas su profiter des progrès techniques pour prendre davantage de détente, pour se libérer un peu du travail de tous les jours, pour s'épanouir dans des domaines nouveaux. Lorsque j'étais jeune, ma chère maman qui avait été arrière petite-fille, petite-fille, fille, femme, mère et grand-mère de notaires, racontait à son fils qu'elle avait souvent passé ses vacances à recopier à la main les actes rédigés par son père et elle se félicitait de voir qu'avec le progrès on gagnait du temps à faire les copies à la machine...

Que dirait-elle aujourd'hui de l'usage de la photocopieuse qui, en une heure, fait le travail qu'elle faisait en un mois... et encore sans avoir besoin de "collationner", comme on le faisait rigoureusement autrefois !

Si les notaires utilisent les photocopieuses, ils utilisent aussi l'informatique, et de nombreuses professions avec eux.

Dans de nombreux domaines, ont été inventées et développées des techniques qui permettent de travailler beaucoup plus vite, en même temps que beaucoup mieux.

Eh bien, les hommes continuent à travailler 40 heures par semaine, et 47 semaines par an, ce qui n'est pas un progrès !

Le résultat de cet état de choses est que le chômage se développe à une vitesse qui inquiète, qui déséquilibre notre économie et qui risque d'avoir des conséquences dangereuses.

Si les hommes suivaient l'exemple des vaches, avec l'adaptation nécessaire, qui est à mettre au point, on n'en serait pas là...

Si l'on partageait le travail entre tous les hommes qui ont besoin de travailler pour vivre et pour faire vivre leur famille, on résoudrait un grave problème social.

Comment s'y prendre ?

Eh bien, nous faisons une suggestion destinée non à être appliquée telle quelle, mais à servir de base à une étude à poursuivre avec la participation de toutes les parties intéressées.

Elle consiste à convertir pour tous une partie des rémunérations en journées de congés.

Cette retenue serait affectée à rémunérer un travail donné à une main-d'œuvre nouvelle qu'il y aurait lieu de recruter pour compenser les jours et heures de travail qui seraient supprimés aux personnes ayant actuellement ces emplois.

Il faut prendre conscience que ceux à qui on donnerait un peu plus de temps libre en échange d'une petite diminution de leur rémunération ne seraient pas lésés : le bonheur n'est pas procuré exclusivement, ni même essentiellement, par l'argent, mais aussi par un peu plus de temps libre, par une indépendance permettant de s'épanouir dans des domaines nouveaux.

Si au lieu de 40 heures de travail par semaine, on n'en faisait plus que 35 par exemple, si au lieu de 5 semaines de vacances par an, on en avait 4 quinzaines et si l'on percevait une rémunération diminuée de 10 %, on ne serait pas moins heureux, souvent au contraire et ces 10 % permettraient de rémunérer de nombreux demandeurs d'emploi actuels à qui on procurerait un travail allégé comme aux autres.

On pourrait aussi développer le travail à temps partiel qui serait une solution intermédiaire entre le temps plein et le non travail et qui rendrait service à bien des gens.

Les réflexions ci-dessus ne s'appliquent pas particulièrement au notariat, mais à toutes les branches professionnelles.

Il ne serait cependant pas farfelu d'inviter le Notariat à expérimenter.

Emettre des idées intéressantes, c'est bien ; les expérimenter en faisant participer le plus grand nombre possible de gens à cette expérimentation, ce serait mieux.

Si des membres du Notariat, notaires ou collaborateurs, envisageaient d'innover dans ce domaine, de faire des suggestions susceptibles de déboucher sur des réalisations, le Notariat ferait œuvre utile.

Le cas échéant, qu'on me le fasse savoir !

Un corollaire aux mesures proposées : permettre au plus grand nombre possible de passer des vacances agréables et reposantes à des conditions financières avantageuses grâce à la propriété à temps partagé qui aura aussi l'avantage de contribuer à éviter la désertification de nos campagnes.

Louis REILLIER